Image not found or type unknown

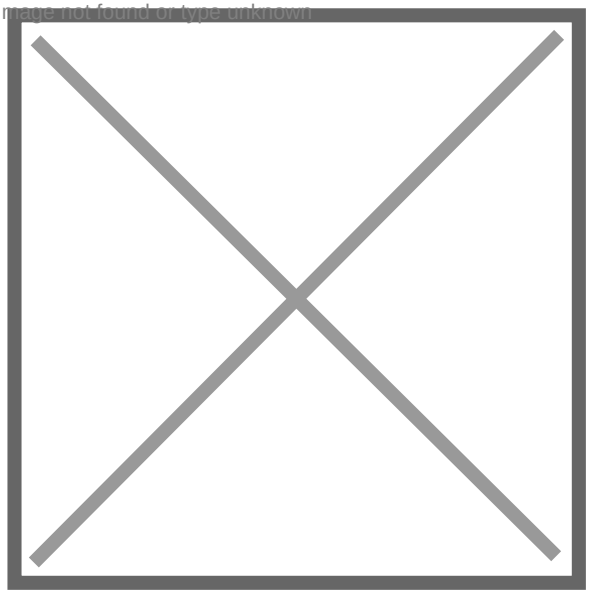

Depot de bilan de la société qui nous a vendu une station de fil

Par **karolytu**, le **09/07/2009** à **16:38**

Bonjour,
nous avons acheté à crédit une station de filtration d'eau. le contrat comprenait l'entretien et le déménagement de l'appareil. devant déménager j'ai essayé de joindre sans succès la société, j'ai finalement appris qu'elle aurait déposé le bilan. Nous n'avons pas été informés de cela et ne savons comment faire pour le déménagement. en effet le contrat précise que si nous démontons nous même l'appareil il ne sera plus sous garantie. La société ne couvre plus ses obligations. Pouvons nous casser le contrat? Devons nous continuer les paiements à l'organisme de crédit alors que la contrepartie n'est plus honorée? Comment faire pour faire face à l'entretien de l'appareil?
Merci de vos réponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés